

Ministry of Education

Learning and Curriculum Division

900 Bay St
22nd Fl. Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2
Telephone (416) 314-5788
Facsimile (416) 327-1182

Ministère de l'Éducation

**Division de l'apprentissage
et du curriculum**

900, rue Bay
22^e étage, édifice Mowat
Queens Park
Toronto ON M7A 1L2
Téléphone (416) 314-5788
Télécopieur (416) 327-1182



DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Agentes et agents de supervision et secrétaires-trésorières
et secrétaires-trésoriers des administrations scolaires
Directrice des écoles provinciales
Surintendante du Centre Jules-Léger

EXPÉDITEUR : Grant Clarke, sous-ministre adjoint
Division de l'apprentissage et du curriculum

DATE : Le 16 février 2011

OBJET : **Élargissement des services et des ressources en analyse
comportementale appliquée (ACA) : une nouvelle initiative du
ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ)**

Le ministère de l'Éducation (EDU) et le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) poursuivent leur collaboration afin de créer un environnement axé sur le soutien pour les élèves atteints de troubles du spectre autistique (TSA) et leur famille. Afin de mettre à profit et d'améliorer la gamme de services, le MSEJ accroît les ressources et les services offerts en matière d'analyse comportementale appliquée (ACA) en milieu communautaire. Cette nouvelle initiative vise à venir en aide à plus d'enfants et de jeunes atteints de TSA afin de leur permettre d'acquérir des aptitudes dans des domaines clés, et à trouver des solutions aux problèmes de comportement qui nuisent à leur fonctionnement. Offerts pour une période limitée, ces services et ressources permettront donc aux élèves TSA d'améliorer leur capacité à communiquer et à mener leurs activités quotidiennes et de renforcer leurs aptitudes comportementales, affectives, sociales et interpersonnelles. Le MSEJ prévoit que les enfants et les jeunes atteints de TSA pourront bénéficier de ces services dès le printemps 2011.

Le MSEJ procédera à la sélection des prestataires de ces nouveaux services et de ces nouvelles ressources en invitant certains organismes privés ou bénéficiant de paiements de transfert qui possèdent une expertise en TSA et en méthodologie du comportement à soumettre leur candidature dans le cadre d'une déclaration d'intérêt.

Les conseils scolaires sont invités, lorsqu'il est possible de le faire, à collaborer avec les prestataires de services, et à mettre à leur disposition un local où pourront être offerts ces nouveaux services et ces nouvelles ressources en matière d'ACA, le tout conformément à la politique d'utilisation communautaire des installations scolaires.

Les conseils scolaires sont encouragés à suivre les pratiques du programme d'utilisation communautaire des installations scolaires, tel que dans la collaboration avec les services de l'ACA et des autres prestataires de services. Vous trouverez de plus amples renseignements à ce sujet à l'adresse suivante : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/community/effective.html>.

Nous vous remercions de votre appui constant alors que nous nous préparons à aller de l'avant dans le cadre de ce partenariat avec le MSEJ visant à améliorer le soutien offert aux élèves atteints de TSA et à leur famille.

Pour toute question concernant ces services et ressources, n'hésitez pas à communiquer avec votre représentante ou représentant du bureau régional du MSEJ, dont les coordonnées figurent sur la liste en pièce jointe.

Cordialement,

Grant Clarke

c. c. Susan Capling, directrice, Direction des services spécialisés et du soutien, MSEJ
Chefs régionaux du ministère de l'Éducation